

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH (ANCIENNEMENT CREDIT AGRICOLE COVERED BOND)

Société anonyme au capital de 250.000.000 €.
Siège social : 91-93, boulevard pasteur - 75015 Paris.
437 667 371 R.C.S. Paris.

Documents comptables annuels approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2011

I. – Bilan

(en euros)

Annexe	Bilan actif (en euros)	31/12/2010	31/12/2009
	Caisse, banques centrales, c.c.p.	0	0
	Effets publics & valeurs assimilées	0	0
2.1.1	Créances sur les établissements de crédit	10 185 897 309	2 933 658 152
	Créances sur la clientèle	0	0
	Affacturation	0	0
	Obligations & autres titres à revenu fixe	0	0
	Actions & autres titres à revenu variable	0	0
	Participations et autres titres détenus à long terme	0	0
	Parts dans les entreprises liées	0	0
	Crédit-bail et location avec option d'achat	0	0
	Location simple	0	0
	Immobilisations incorporelles	0	0
	Immobilisations corporelles	0	0
	Capital souscrit non versé	0	0
	Actions propres	0	0
2.2.1	Autres actifs	1 345 253	12 000
2.2.1	Comptes de régularisation	28 184 481	11 768 467
	Total de l'actif	10 215 427 043	2 945 438 619

Annexe	Bilan passif (en euros)	31/12/2010	31/12/2009
	Banques centrales, c.c.p.	0	0
	Dettes envers les établissements de crédit	0	0
	Opérations avec la clientèle	0	0
2.1.2	Dettes représentées par un titre	10 064 916 088	2 831 979 465
2.2.2	Autres passifs	225 768	788 730
2.2.2	Comptes de régularisation	47 705 526	9 142 041
	Provisions	0	0
2.2.3	Dettes subordonnées	30 027 059	30 020 910

	Fonds pour risques bancaires généraux	0	0
11	Capitaux propres hors frbg (+/-)	72 552 601	73 507 473
	Capital souscrit	70 000 000	70 000 000
	Primes d'émission	0	0
	Réserves	177 916	53 449
	Ecart de réévaluation	0	0
	Provisions réglementées et subventions d'inv.	0	0
	Report à nouveau (+/-)	2 139 557	964 674
	Résultat en instance d'affectation (+/-)	0	0
	Résultat de l'exercice (+/-)	235 128	2 489 350
	Total du passif	10 215 427 043	2 945 438 619

Annexe	Hors bilan (en euros)	31/12/2010	31/12/2009
	Engagements donnés		
	Engagements de financement		
	Engagements de garantie		
	Engagements sur titres		
	Engagements reçus		
	Engagements de financement		
	Engagements de garantie		
	Engagements sur titres		
	Engagements sur instruments financiers		
4	Autres engagements	13 010 225 839	5 751 028 175

Annexe	Compte de résultat (en euros)	31/12/2010	31/12/2009
3.1.1	+ intérêts & produits assimilés	234 326 310	82 727 292
3.1.2	- intérêts & charges assimilées	(234 006 409)	(81 222 942)
	+ revenus des titres à revenu variable	0	0
3.1.3	+ commissions (produits)	7 014 580	7 886 789
3.1.3	- commissions (charges)	(152 649)	(65 314)
	+/- gains / pertes sur opérations du portefeuille de négociation	0	0
	+/- gains / pertes sur opérations du portefeuille de placement	0	0
3.1.4	+ autres produits d'exploitation bancaire	15 413 750	7 937 500
3.1.4	- autres charges d'exploitation bancaire	(18 647 812)	(10 537 299)
	Produit net bancaire	3 947 770	6 726 026
3.2.1	- charges générales d'exploitation	(3 513 099)	(2 964 459)
	- dotation aux amortissements et provisions sur immobilisations	0	0
	Résultat brut d'exploitation	434 671	3 761 567
	+/- coût du risque	0	0
	Résultat d'exploitation	434 671	3 761 567
	+/- gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0
	Résultat courant avant impôt	434 671	3 761 567
	+/- résultat exceptionnel	0	0
	- impôt sur les bénéfices	(199 543)	(1 272 217)
	+/- dotations / reprises du FRBG et des provisions réglementées	0	0

Résultat net	235 128	2 489 350
--------------	---------	-----------

II. – Affectation du résultat 2010.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 235 128 € ainsi qu'il suit :

Bénéfice net de l'exercice : 235 128 €

Affectation :

Dotation à la réserve légale (5% du bénéfice) 11 756 €

Le solde en report à nouveau 223 372 €

lequel est porté de 2 139 557 € à 2 362 929 €.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il a été procédé au titre de l'exercice 2009 à une distribution de 1 190 000 € correspondant à un dividende de 0,17 € par action. Il n'avait pas été effectué de distribution au titre des trois exercices précédents.

III. – Annexes.

CREDIT AGRICOLE COVERED BONDS est une société anonyme régie par le Livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

CREDIT AGRICOLE COVERED BONDS a été agréé en qualité d'établissement de crédit – société financière en novembre 2007. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

A - Faits marquants de l'exercice

L'activité principale de la société est l'émission d'instruments financiers sur tous les marchés aux fins d'opérations de financement, de refinancement ou d'octroi de crédits.

CREDIT AGRICOLE COVERED BONDS a lancé en 2010 des émissions d'obligations en euros pour un montant total de EUR 6 947 millions et une première émission en devises le 27 octobre 2010 pour CHF 200 millions.

B - Méthodes d'évaluation et principes comptables

La présentation des états financiers de CREDIT AGRICOLE COVERED BONDS est conforme aux dispositions du règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire (CRB), modifié par le règlement 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) lui-même modifié. Le règlement n° 2009-03 du CRC relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours est applicable au 1er janvier 2010. Compte tenu des principes comptables appliqués par CREDIT AGRICOLE COVERED BONDS et décrits dans l'annexe aux états financiers de l'exercice 2009, l'application de ce nouveau règlement n'a pas eu d'impact sur le résultat et la situation nette 2010 de la société.

Le règlement n° 2010-04 de l'ANC, pour les établissements de crédit, relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan est applicable au 1er janvier 2010.

L'application de ce nouveau règlement n'a pas eu d'impact sur le résultat et la situation nette de CREDIT AGRICOLE COVERED BONDS car aucune opération présentant un risque ou avantage significatif n'était traduite dans les postes de hors bilan.

1. Présentation des comptes annuels

1.1 Créances et dettes

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nette, c'est-à-dire à la valeur nominale minorée des décotes et majorées des primes.

Ces décotes et primes sont amorties linéairement sur la durée de la créance ; l'amortissement est inscrit en produit d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Les décotes et primes sont amorties linéairement sur la durée de la dette ; l'amortissement est inscrit en charge d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées » du compte de résultat.

Les créances et dettes sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée résiduelle et la nature des concours : créances / dettes à vue et créances / dettes à terme.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts courus sur les dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Au 31 décembre 2010, CREDIT AGRICOLE COVERED BONDS n'a constaté aucune dépréciation de ses créances.

1.2 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont enregistrées pour leur valeur nominale. Elles figurent, au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées. Les intérêts servis sur les titres émis sont inscrits en charges d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées » du compte de résultat.

Les primes de remboursement et les primes d'émission sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés et figurent au bilan dans les comptes de régularisation actif quand il s'agit de décote, passif quand il s'agit de prime.

L'amortissement de ces primes figure dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées » du compte de résultat, dans le poste Intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à la date de clôture constituent des dettes rattachées au compte de dettes représentées par des titres en contrepartie du compte de résultat.

CREDIT AGRICOLE COVERED BONDS applique également la méthode d'étalement linéaire des frais d'emprunts dans ses comptes individuels.

Les frais d'émission sont enregistrés en Charges d'exploitation bancaire puis transférés au bilan en Compte de régularisation actif.

L'amortissement de ces frais figure dans la rubrique « Autres charges d'exploitation bancaire » du compte de résultat.

1.3 Provisions

CREDIT AGRICOLE COVERED BONDS applique le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2000-06 sur les passifs concernant la comptabilisation et l'évaluation des provisions entrant dans le champ d'application de ce règlement.

Les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

Aucune provision n'est constatée à ce jour dans les comptes de CREDIT AGRICOLE COVERED BONDS.

1.4 Opérations en devises

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche.

Les charges et les produits payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction.

Les charges et produits courus mais non payés ou perçus sont convertis au cours de clôture.

Dans le cadre de l'application des règlements CRBF 89.01, CREDIT AGRICOLE COVERED BONDS a mis en place une comptabilité multidevises lui permettant un suivi de sa position de change et la mesure de son exposition à ce risque.

Les écarts de change constatés lors de la réévaluation des positions de change, de chaque devise, au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté sont comptabilisés en compte de résultat.

Les conditions de prêts octroyés à Crédit Agricole S.A. étant identiques à celles des émissions réalisées en devises (devise, nominal, taux et maturité), ces opérations ne génèrent pas de position de change au bilan.

1.5 Impôts sur les bénéfices

Seul l'impôt exigible est constaté dans les comptes individuels.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, minoré éventuellement des crédits d'impôt. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,30 %.

CREDIT AGRICOLE COVERED BONDS a signé avec Crédit Agricole S.A. une convention d'intégration fiscale. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

2. Informations sur les postes du bilan

2.1 Activité principale

2.1.1 Créances sur les établissements de crédit

	<3mois	>3mois<1an	>1an<5ans	>5ans	Total en principal	Créances rattachées	31/12/2010	31/12/2009
Comptes et prêts	72 150 265	30 000 000	5 095 300 267	4 780 294 648	9 977 745 181	208 152 128	10 185 897 309	2 933 658 152
. A vue	12 150 265				12 150 265	11 206	12 161 471	16 200 122
. A terme	60 000 000	30 000 000	5 095 300 267	4 780 294 648	9 965 594 916	208 140 922	10 173 735 838	2 917 458 030
Valeurs reçues en pension					0		0	
Titres reçus en pension livrée					0		0	
Prêts subordonnés					0		0	
Total	72 150 265	30 000 000	5 095 300 267	4 780 294 648	9 977 745 181	208 152 128	10 185 897 309	2 933 658 152
Dépréciations					0		0	
Valeurs nettes au bilan							10 185 897 309	2 933 658 152

2.1.2 Dettes représentées par un titre

Analyse par durée résiduelle	<3mois	>3mois<1an	>1an<5ans	>5ans	Total en principal	Dettes rattachées	31/12/2010	31/12/2009
Autres emprunts obligataires	0	0	5 100 000 000	4 756 948 800	9 856 948 800	207 967 288	10 064 916 088	2 831 979 465
. Valeur brute			5 100 000 000	4 756 948 800	9 856 948 800	207 967 288	10 064 916 088	2 831 979 465
. Dépréciations					0		0	
Total	0	0	5 100 000 000	4 756 948 800	9 856 948 800	207 967 288	10 064 916 088	2 831 979 465
Valeurs nettes au bilan							10 064 916 088	2 831 979 465

Emprunts obligataires (en contrevaletur €)

Analyse par durée résiduelle	31/12/2010			31/12/2009	
	<1an	>1an<5ans	>5ans	Encours	Encours
Euro	0	5 100 000 000	4 597 000 000	9 697 000 000	2 750 000 000
Taux fixe		4 500 000 000	4 597 000 000	9 097 000 000	2 750 000 000
Taux variable		600 000 000		600 000 000	
Franc suisse	0	-	159 948 800	159 948 800	-
Taux fixe			159 948 800	159 948 800	
Taux variable				-	
Total principal	0	5 100 000 000	4 756 948 800	9 856 948 800	2 750 000 000
Taux fixe	0	4 500 000 000	4 756 948 800	9 256 948 800	2 750 000 000

<i>Taux variable</i>	0	600 000 000		600 000 000	
<i>Dettes rattachées</i>				207 967 288	81 979 465
Valeurs au bilan	0	5 100 000 000	4 756 948 800	10 064 916 088	2 831 979 465

2.2 Autres comptes de bilan

2.2.1 Comptes de régularisation et actifs divers

	31/12/2010	31/12/2009
Autres actifs	1 345 253	12 000
Acomptes Autres impôts (CVAE)	57 236	
Dépôts de garantie BDF	16 000	12 000
Acomptes Impôts sur les stés (Intégrat. Fiscale)	1 272 017	
Comptes de régularisation actif	28 184 481	11 768 467
Primes d'émission des titres à revenu fixe	8 901 356	4 708 721
Frais d'émission des emprunts	19 283 125	7 051 374
Charges Constatées d'av. Divers Fonctionnement	0	8 372
Total	29 529 734	11 780 467

2.2.2 Comptes de régularisation et passifs divers

	31/12/2010	31/12/2009
Autres passifs	225 768	788 730
Fournisseurs	158	8 372
Impôts et taxes	225 610	780 358
Comptes de régularisation passif	47 705 526	9 142 041
Commissions Octroi de crédit	19 498 562	7 160 684
Prime d'émission	27 547 472	1 776 534
Autres services extérieurs	7 050	0
Honoraires	464 256	192 058
Charges diverses d'exploitation bancaire	8 120	120
TVA sur factures non parvenues	3 464	
Contribution sociale de solidarité	176 603	12 645
Total	47 931 295	9 930 771

2.2.3 Dettes subordonnées

	31/12/2010	31/12/2009
Titres subordonnés remboursables	30 027 059	30 020 910
<i>Principal</i>	30 000 000	30 000 000
<i>Dettes rattachées</i>	27 059	20 910
Total	30 027 059	30 020 910

Cet emprunt subordonné à terme a été souscrit en 2007 en euros auprès de la succursale de Londres de Crédit Agricole S.A. pour une durée de 10 ans et portera intérêts à taux variable.

Il répond à l'article 4(d) du règlement 90-02 du 23 février 1990 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière et est classé parmi les fonds propres de CRÉDIT AGRICOLE COVERED BONDS.

L'emprunteur a le droit de rembourser tout ou partie de cet emprunt subordonné sur son initiative à toute date de paiement d'intérêts à compter du 12/11/2012, sous réserve de l'accord préalable du Secrétariat Général de la Commission Bancaire.

3. Informations sur le compte de résultat

3.1 Produit net bancaire

3.1.1 Intérêts et produits assimilés

	31/12/2010	31/12/2009
--	------------	------------

Sur opérations avec les établissements de crédit	234 326 310	82 727 292
Total	234 326 310	82 727 292

3.1.2 Intérêts et charges assimilées

	31/12/2010	31/12/2009
Sur opérations avec les établissements de crédit	(436 877)	(703 313)
Sur obligations et titres à revenu fixe	(233 569 532)	(80 519 629)
Total	(234 006 409)	(81 222 942)

3.1.3 Commissions

Dans ce poste, figurent, en produits, les commissions relatives aux prêts accordés à Crédit Agricole S.A. :

Commission de gestion de financement

Commission d'octroi de crédit étalée linéairement sur la durée de vie des prêts.

3.1.4 Autres Produits et Charges d'exploitation bancaire

Dans ce poste, figurent, en charges, les commissions de placement relatives aux émissions d'emprunts obligataires.

Ces commissions ont été d'abord comptabilisées en Charges d'exploitation bancaire, puis transférées au bilan via le poste Produits d'exploitation bancaire.

Cette commission est étalée linéairement sur la durée de vie des émissions.

3.2 Charges d'exploitation

3.2.1 Charges générales d'exploitation

	31/12/2010	31/12/2009
Impôts et taxes	(220 850)	(16 455)
Honoraires	(1 559 787)	(1 196 439)
Redevances	(6 057)	(4 319)
Services extérieurs : refacturation Crédit Agricole S.A.	(1 694 157)	(1 732 375)
Services extérieurs (facturés et payés)	(32 249)	(14 871)
Total	(3 513 099)	(2 964 459)

3.2.2 Frais de personnel

CRÉDIT AGRICOLE COVERED BONDS n'emploie pas de personnel.

4. Engagements hors bilan

CRÉDIT AGRICOLE COVERED BONDS reçoit des créances de sociétés faisant partie du groupe Crédit Agricole (Caisses Régionales et LCL), en garantie des prêts accordés à Crédit Agricole S.A.

Ces créances sont enregistrées en hors bilan au compte « Autres valeurs reçues en garantie » pour un montant d'EUR. 13.010.225.839 en 2010 contre EUR. 5.751.028.175 en 2009.

5. Tableau des filiales et participations

CRÉDIT AGRICOLE COVERED BONDS ne possède ni filiale ni participation.

6. Consolidation et intégration fiscale

CRÉDIT AGRICOLE COVERED BONDS est consolidée par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Crédit Agricole S.A.

En conséquence, l'information sur les honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe Crédit Agricole S.A.

La société est entrée le 01 janvier 2008 dans le groupe d'intégration fiscale formé par Crédit Agricole S.A.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, l'impôt sur les sociétés est déterminé par CRÉDIT AGRICOLE COVERED BONDS comme en l'absence d'intégration fiscale. Le montant ainsi calculé est dû à la société mère Crédit Agricole S.A.

7. Evénements post clôture

Aucun événement intervenu après la clôture et ayant une incidence sur les comptes de l'exercice n'a été constaté.

CRÉDIT AGRICOLE COVERED BONDS a lancé six nouvelles émissions début 2011 :

- le 12 janvier 2011 une émission d'obligations d'un montant nominal de EUR 1 500 millions ;
- le 28 janvier 2011 trois émissions d'obligations d'un montant global de EUR 2 434,5 millions ;
- le 7 février 2011 une émission d'obligations d'un montant nominal de CHF 275 millions ;
- le 11 mars 2011 une émission d'obligations d'un montant nominal de EUR 400 millions ;

8. Rémunérations des organes d'administration et de direction

Les membres des organes d'administration et de direction ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions.

Aucune avance ni crédit n'a été consenti à ceux-ci en 2010.

9. Implantation dans des Etats ou territoires n'ayant pas conclu, avec la France, de convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales permettant l'accès aux renseignements bancaires

CRÉDIT AGRICOLE COVERED BONDS ne détient aucune implantation directe ou indirecte dans un état ou un territoire qui n'a pas conclu avec la France de convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales permettant l'accès aux renseignements bancaires.

10. Eléments concernant les entreprises liées

Postes	Désignation de l'entité Liée	Montant
Bilan		
ACTIF		
Créances sur les établissements de crédit	Crédit Agricole S.A.	10 185 897 309
Autres Actifs	Crédit Agricole S.A.	1 272 017
PASSIF		
Dettes subordonnées	Crédit Agricole S.A.	30 027 059
Compte de régularisation	Crédit Agricole S.A.	19 498 682
Autres Passifs	Crédit Agricole S.A.	199 701
Compte de résultat		
CHARGES		
Charges bancaires	Crédit Agricole S.A.	438 385
Charges bancaires	CACEIS Bank	89 700
Charges bancaires	CACEIS Bank Luxembourg	38 205
Charges bancaires	CACEIS Corporate Trust	2 664
Charges générales d'exploitation	Crédit Agricole S.A.	1 692 657
Produits		
Commissions s/comptes et prêts	Crédit Agricole S.A.	7 014 580
Produits bancaires	Crédit Agricole S.A.	234 326 310
Hors Bilan		
Autres valeurs reçues en garantie	Caisses régionales et LCL	13 010 225 839

11. Variation du capital

	Capital	Primes et réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées et subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2008	70 000 000	1 103	(29 885)	0	1 046 904	71 018 122
Dividendes versées au titre de 2008						0
Variation de capital						0
Variation des primes et réserves						0
Affectation du résultat social 2008		52 345	994 559		(1 046 904)	0
Résultat de l'exercice 2009					2 489 350	2 489 350
Autres variations						0
Solde au 31 décembre 2009	70 000 000	53 449	964 674	0	2 489 350	73 507 473
Dividendes versées au titre de 2009					(1 190 000)	(1 190 000)
Variation de capital						0
Variation des primes et réserves						0
Affectation du résultat social 2009		124 468	1 174 883		(1 299 350)	0
Résultat de l'exercice 2010					235 128	235 128
Autres variations						0
Solde au 31 décembre 2010	70 000 000	177 916	2 139 557	0	235 128	72 552 601

CREDIT AGRICOLE COVERED BONDS est détenue à 100 % par Crédit Agricole S.A.
Le capital social est fixé à 70 000 000 €, divisé en 7 000 000 actions de 10 € entièrement libérées.
L'apport en capital est placé en dépôts à terme.

IV. – Rapport des Commissaires aux Comptes.

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH (EX CREDIT AGRICOLE COVERED BONDS), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note B "Principes et méthodes comptables" de l'annexe qui expose les changements de méthode comptable et de présentation relatifs aux nouveaux textes et règlements applicables à compter de l'exercice 2010.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225- 102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle.

Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations. Nous vous signalons toutefois que votre Société précise dans son rapport de gestion qu'elle n'a pas disposé des informations relatives aux rémunérations et avantages versés par votre actionnaire principal aux mandataires sociaux de votre Société qui ne sont pas en même temps mandataires sociaux de votre actionnaire principal.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 6 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Valérie MEEUS

MAZARS

Anne VEAUTE

Michel BARBET-MASSIN

V. – Le rapport de gestion

Le rapport de gestion de Crédit Agricole S.A. HOME LOAN SFH est disponible sur le site internet du groupe Crédit Agricole :

Web address: <http://www.credit-agricole.com/Finance-et-Actionnaires/Dette/Covered-Bonds>

1104252